

## Communiqué de presse

### Inauguration de l'installation artistique éphémère à durée indéterminée "Blocus Betonus"

Connaissez-vous l'histoire de la route entre deux villages, tracée, construite, mais qui reste bloquée parce qu'on n'a pas prévu le pont pour lui faire traverser la rivière ? Ou bien celle de la voie ferrée qui s'arrête au pied de la montagne parce qu'il n'a pas été prévu de tunnel ? Hé bien, c'est un obstacle bien plus petit qui bloque la Chronovélo 2 qui doit relier Gières à St Martin d'Hères.

Ainsi, ce morceau de piste cyclable entre la rue St Just (coté SMH) et la rue de l'étang (coté Gières), est goudronnée, tracée, impeccable, mais bouchée par des blocs de béton de chaque côté.

Les rumeurs vont bon train sur les raisons de ce barrage. La zone risquerait les éboulements. Les élus en charge de l'inauguration ne trouveraient pas de créneaux dans leur planning...

En réalité, c'est la sécurisation du croisement entre la Chronovélo et le tramway, au niveau de la rue de l'étang, qui fait débat et est cause de désaccord entre le SMMAG (syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) et le STRMTG (le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés).

Fort heureusement, il semble qu'ils soient enfin parvenus à un consensus. Non pas sur l'aménagement du carrefour, mais sur l'exploitation des blocs de béton qui bloquent temporairement l'accès...

Au titre du 1 % artistique, voici donc "Blocus Betonus", installation artistique éphémère à durée indéterminée.

#### Contacts Presse :

- Aurélien Delos, Bénévole de l'ADTC - Se déplacer autrement
- Emmanuel Colin de Verdière, Président de l'ADTC - Se déplacer autrement

